



## Compte rendu du ministre de la Santé :

Alors que nous nous préparons à entamer une autre fin de semaine de confinement, je voudrais remercier les Nunavummiut. Je vous ai demandé, il y a deux semaines, lorsque nous avons annoncé le confinement, que la seule façon de combattre ce virus est de rester vigilants quant à notre distanciation physique. Nous devons écouter les ordres de l'ACSP sur l'isolement et nous devons protéger nos familles, nos voisins et, surtout, nos aînés.

Nous avons vu l'impact de ce virus sur nos communautés. Nous avons vu à quelle vitesse les choses peuvent changer, et nous devons poursuivre notre lutte pour ralentir et limiter la propagation. Je sais que ce sera difficile, mais je tiens à vous rappeler, s'il vous plaît, de ne pas visiter ou socialiser avec des gens à l'extérieur de votre maison. Ceci est très important.

Veillez être rigoureux en ce qui concerne le maintien d'une distance physique, le lavage des mains, la toux dans le coude, le nettoyage régulier des surfaces et le port d'un masque à l'extérieur de votre domicile.

Nous sommes forts, ingénieux et capables. Continuons à travailler ensemble pour aider nos communautés à rester en bonne santé. Prenez soin les uns des autres de manière sûre, et à distance.

Nous devons également reconnaître nos prestataires de soins de santé, non seulement ceux qui sont sur le terrain dans les localités, mais également ceux qui travaillent à distance par téléphone. Ils consacrent de nombreuses heures à s'assurer que vous allez bien, alors soyez gentils dans vos discussions avec eux et remerciez-les quand vous le pouvez.

Pour conclure, je voudrais encore une fois remercier tous les Nunavummiut pour leur travail acharné. Nous pouvons vaincre cette pandémie. Merci.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

## **Ministre du Développement économique et des Transports :**

Pendant le confinement du mois de mars, mon ministère a lancé une initiative ciblée pour aider les artistes, les exploitants d'entreprises touristiques, les détaillants et les autres petites entreprises du Nunavut qui ont été touchés par la pandémie de Covid-19.

Cette initiative continue de verser jusqu'à 5 000 dollars de financement dans le cadre du Programme de soutien aux petites entreprises pour aider les entreprises admissibles à assumer des coûts mineurs de fonds de roulement ou des coûts extraordinaires qui, s'ils ne sont pas pris en charge, peuvent menacer la viabilité continue de l'entreprise ou de l'organisation. Les frais de fonctionnement admissibles comprennent, sans s'y limiter : le loyer, la couverture d'assurance, la couverture de la CSTIT, les droits de licence et de permis, le chauffage, l'électricité, le téléphone, l'Internet et d'autres frais de fonctionnement. Le ministère n'est pas en mesure de fournir une compensation pour la perte de revenus ou de recettes.

Ces contributions à faibles restrictions servent à soutenir les entreprises du Nunavut, leur permettant de répondre aux besoins à court terme tout en adaptant les offres ou les modèles de financement.

Cette initiative a connu un succès considérable. Entre le lancement et la mi-novembre, la première série de demandes a permis de verser un total de 439 834,75 \$ en fonds de secours à 106 entreprises du Nunavut.

Je vous annonce aujourd'hui une deuxième participation à cette initiative. Une fois qu'elles ont terminé de déclarer leurs premières contributions, les petites entreprises du Nunavut peuvent maintenant accéder à une deuxième série de contributions allant jusqu'à 5 000 \$. En tant que gouvernement, nous sommes engagés à soutenir l'autonomie et l'emploi local. Les petites entreprises du Nunavut sont une partie importante de notre économie.

Comme avant, pour demander l'aide financière, les demandeurs doivent simplement remplir et soumettre un court formulaire de demande de deux pages et fournir une explication simple de la manière dont l'entreprise a été affectée par la pandémie de Covid-19. Mon ministère a également préparé un formulaire d'une page à remplir pour aider les demandeurs à calculer les coûts du fonds de roulement liés à leur entreprise, notamment : le loyer, la couverture d'assurance, la couverture de la CSTIT, les droits de licence et de permis, le chauffage, l'électricité et autres coûts d'exploitation. Ces informations ainsi que les coordonnées détaillées des contacts régionaux sont disponibles sur le site [gov.nu.ca/fr/edt/programs-services/programme-de-soutien-aux-petites-entreprises](https://www.gov.nu.ca/fr/edt/programs-services/programme-de-soutien-aux-petites-entreprises).

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

## Compte rendu de l'administrateur en chef de la santé publique :

Bonjour. Hier, le ministre de la Santé a prolongé la période d'urgence de santé publique jusqu'au 10 décembre. La prolongation de la période d'urgence de santé publique toutes les deux semaines donne à l'administrateur en chef de la santé publique le pouvoir de prendre des mesures supplémentaires, telles que l'émission d'ordres de santé publique, pour répondre à des situations comme la pandémie en cours.

Le renouvellement de la période d'urgence de santé publique toutes les deux semaines ne signifie pas que les restrictions actuelles resteront en vigueur jusqu'au 10 décembre, mais il nous permet d'émettre et d'ajuster des ordonnances pour répondre aux circonstances en assouplissant ou en resserrant les restrictions, comme le décrit L'approche du Nunavut.

Les prochaines étapes de L'approche du Nunavut (les décisions de maintenir, lever ou rétablir les restrictions de santé publique) sont définies par le statut de la COVID-19 sur le territoire, notre capacité de dépistage et le statut de la COVID-19 dans les provinces du sud. Notre plan actuel est de passer deux semaines complètes avec les mesures actuelles en place. Lorsque cette période sera achevée, nous ajusterons les mesures pour la majorité des localités, en fonction du niveau de la COVID-19 dans chaque localité.

Au cours des derniers jours, nos équipes de santé publique ont déterminé que davantage de personnes se sont remises de la COVID-19. Lorsque des personnes se sont rétablies, elles ne risquent pas de propager le virus et la santé publique les informe qu'elles n'ont plus besoin de s'isoler. Toutefois, elles doivent toujours respecter les restrictions en matière de santé publique.

Nous avons entendu dire que les gens s'inquiètent d'attraper la COVID-19 s'ils se rendent dans les centres de santé. Tous nos centres de santé travaillent avec acharnement pour minimiser le risque de contamination par la COVID-19. Ils veillent à ce que le nettoyage soit renforcé, que le personnel porte des masques et d'autres équipements de protection individuelle au besoin, et que tous les patients soient tenus de porter des masques.

Pour l'instant, l'accès aux centres de santé se limite aux traitements nécessaires qui ne peuvent pas être effectués par téléphone. Si vous avez été invité à vous rendre au centre de santé, c'est parce que l'évaluation de l'infirmière ou du médecin a indiqué que

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

vous aviez besoin de soins médicaux. Vous pouvez vous rendre au centre de santé en toute sécurité, ne repoussez donc pas les soins médicaux nécessaires.

En début de semaine, j'ai indiqué que du personnel supplémentaire viendrait dans le Nord pour nous aider à répondre à la pandémie. Je suis heureux d'annoncer que grâce à la Croix-Rouge, nous disposerons de quatre ressources supplémentaires possédant une expertise en matière de prévention et de contrôle des infections, qui viendront soutenir notre équipe à Arviat. Ils apporteront une aide précieuse en matière d'évaluation, de formation et de révision des protocoles qui permettront d'améliorer nos pratiques actuelles. Les membres de l'équipe travailleront en respectant nos restrictions actuelles en matière de santé publique. Ils suivront également nos protocoles relatifs aux travailleurs exemptés en portant des masques dans tous les lieux publics et sur le lieu de travail et en s'isolant lorsqu'ils ne sont pas au travail.

Ici, à Iqaluit, l'Agence de santé publique du Canada a mis à disposition un agent de liaison pour les deux prochaines semaines, ce qui permettra de faciliter les demandes de soutien du gouvernement fédéral et d'apporter une aide supplémentaire en matière de logistique. Merci.

Dans le cadre des efforts du gouvernement du Nunavut (GN) pour lutter contre les risques de la COVID-19, les ministères du GN mettent en place les mesures suivantes :

### **Services du ministère de la Santé**

---

Pour les dernières nouvelles et des ressources concernant la COVID-19 au Nunavut, consultez le site :

<https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>

Pour de l'information sur les dernières mesures sanitaires, consultez le site :

<https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/lapproche-du-nunavut>.

### **État des cas de la COVID-19 : 27 novembre**

<b>Total de cas confirmés</b>	<b>Total de cas actifs</b>	<b>Total de cas rétablis</b>	<b>Total de personnes suivies</b>	<b>Personnes encore en observation</b>
159	151	8	4744	765

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

## Statistiques sur les cas communautaires de la COVID-19 : 27 novembre

Localité	Cas confirmés de COVID-19 (hier)	Cas confirmés de COVID-19 (aujourd'hui)	Variation du nombre de cas (+/-) par rapport au jour précédent	Total de cas rétablis
Arviat	115	119	4	2
Whale Cove	19	19	0	2
Rankin Inlet	19	19	0	2
Sanikiluaq	2	2	0	2
<b>TOTAL</b>	155	159	4	8

## Statistiques relatives aux tests par localité en date du : 27 novembre

Localité	Tests positifs	Tests négatifs
Arviat	119	471
Whale Cove	19	80
Rankin Inlet	19	188
Sani	2	168
<b>TOTAL</b>	159	907

## Personnes en isolement :

Total (tous les lieux d'isolement de santé)	
Type de voyageur	Personnes en isolement en date du 26 novembre
Pour raisons médicales	339
Personnes du public	159
<b>Total</b>	<b>498</b>

## Sommaire des rapatriements :

Date de départ	Nbre de voyageurs des lieux d'isolement
27 nov.	45
28 nov.	2
29 nov.	4
30 nov.	91
01 déc.	28
<b>Total</b>	<b>170</b>

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

### **Demandes des travailleurs essentiels :**

En date du 26 novembre, on a recensé 9453 demandes de voyage, dont 4431 de la part de travailleuses/travailleurs essentiels.

État de la demande	Nbre	%
Approuvée (comprend les travailleurs essentiels ou non)	6265	66,3 %
Refusée	281	3,0 %
En attente	298	3,2 %
Zone de déplacements commune (approuvées)	2609	27,6 %
Total	9453	100 %

### **Services du ministère de l'Éducation**

---

Comme annoncé par le gouvernement fédéral le 25 novembre, le gouvernement du Nunavut a obtenu un financement supplémentaire pour appuyer l'apprentissage à distance.

Avec le financement prévu de 1,18 million de dollars, le ministère de l'Éducation prévoit d'acheter les articles suivants :

- 2 192 appareils (partagés entre des Chromebooks et des iPad d'Apple)
- 2 192 clés USB
- 350 étuis robustes avec clavier pour iPad

Des appareils et des clés Internet seront distribués stratégiquement aux élèves et au personnel des écoles des localités concernées. Ces appareils s'ajoutent aux 3 000 appareils déjà achetés par le ministère.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

## Ministère du Développement économique et des Transports

---

Aujourd'hui, le ministre Akeeagok a lancé un deuxième volet du Programme de soutien aux petites entreprises consacré à la COVID-19. Les petites entreprises du Nunavut peuvent maintenant accéder à une deuxième série de contributions allant jusqu'à 5 000 \$. Ces contributions à faibles restrictions servent à soutenir les entreprises du Nunavut, leur permettant de répondre aux besoins à court terme tout en adaptant les offres ou les modèles de financement.

Un formulaire d'une page à remplir est accessible pour aider les petites entreprises du Nunavut à calculer les coûts du fonds de roulement liés à leur entreprise, notamment : le loyer, la couverture d'assurance, la couverture de la CSTIT, les droits de licence et de permis, le chauffage, l'électricité et autres coûts d'exploitation. Ces informations, ainsi que les coordonnées détaillées et le formulaire de demande de deux pages, sont disponibles sur le site [gov.nu.ca/fr/edt/programs-services/programme-de-soutien-aux-petites-entreprises](https://www.gov.nu.ca/fr/edt/programs-services/programme-de-soutien-aux-petites-entreprises).

La santé des Nunavummiut est une responsabilité partagée! Rappelez-vous : lavez vos mains et les surfaces utilisées, pratiquez l'éloignement social, suivez les conseils des professionnels de la santé et restez à la maison si vous êtes malade.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)